

# BROCANTE DE VIARMES

DU 5 OCTOBRE 2025

( Centre ville )

Organisée par le Groupement de Professionnels de VIARMES

## ENTEE PRINCIPALE

Rond point Georges CLEMENCEAU

Installation de 6h00 à 8h00 ( après 8h00 la place sera revendue )

Remballage 17h45 (sauf intempéries)

Clôture des inscriptions le vendredi 3 octobre - sauf par internet samedi 18h00

## AUCUNE VOITURE SUR LA BROCANTE SOUS PEINE D'ENLEVEMENT

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

(écrire très lisiblement afin d'éviter les erreurs)

*Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal ainsi que du règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation, et s'engage à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.*

*L'autorisation accordée n'est valable que pendant la durée de la brocante*

*Les organisateurs se réservent le droit de refuser toutes activités ou marchandises représentant un caractère incompatible avec l'organisation de la brocante,*

*Les infractions au présent règlement seront sanctionnées conformément à la loi*

*Le présent arrêté est transmis à monsieur le sous préfet de Sarcelles,*

*Les exposants s'engagent à ne faire que 2 brocantes dans l'année*

## PROFESSIONNELS et ALIMENTAIRES

*Pas d'inscription sans accord préalable*

*Fournir une photocopie recto-verso de la carte d'activité commerciale ambulante et un extrait de K.Bis de moins de 3 mois*

**Sans ces documents l'inscription est impossible ( Obligation de la préfecture )**

ACTIVITE : \_\_\_\_\_

## PROFESSIONNELS ET ALIMENTAIRES

*Le mètre linéaire*

25€ nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 25 € = \_\_\_\_\_ €

## TARIFS particuliers

*Les invendus ne doivent pas rester sur place*

*Les marchandises présentées sur des tables, pas d'exposition sur la chaussée question de sécurité,*

*La profondeur des stands est de 2 mètres*

*Pour les barnums demander l'autorisation tous les emplacements ne sont pas aptes à les recevoir*

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier les emplacements*

*Aucun remboursement en cas d'annulation*

*Aucun départ avant 18h*

## PARTICULIERS extérieur

10 € nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 10 € = \_\_\_\_\_ €

## PARTICULIERS

*Domiciliés à VIARMES-ST MARTIN-SEUGY-ASNIERES*

8 € nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 8 € = \_\_\_\_\_ €

**RESERVATIONS** - Par internet: <https://www.mybrocante.fr/m/10311> règlement par CB

Par courrier : *Remplir le bon d'inscription chez poésies florales 3, rue de paris 95270 VIARMES*

*Règlement par chèque à l'ordre de GP Viarmes ou en espèces*

*Joindre une copie de la carte d'identité recto- verso*

**Sans ces documents l'inscription est impossible ( Obligation de la préfecture )**

*Et un chèque de caution de 30 € qui sera détruit après la brocante si l'emplacement est propre ( vous munir d'un sac poubelle )*

**Date et signature**

**CONTACT** : Tel : 07-58-76-88-75

Mail : [gpviarmes@gmail.com](mailto:gpviarmes@gmail.com)

Courrier : GPV 51, rue de Paris 95270 VIARMES